



CONSEIL COMMUNAL

Jeudi 19 mars 2015 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

L'URGENCE SERA SOLLICITEE POUR LE POINT SUIVANT :

DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE

BUDGET ET PLAN DE GESTION

51. bis (U). Contentieux fiscal: demande d'une aide exceptionnelle au CRAC

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS :

- 83.1. Cours philosophiques** (M. F. Martin, Conseiller communal PS) ;
- 83.2. Suivi de l'application du cadastre des voiries, son programme et la gestion des urgences comme la rue Fernand Marchand de Flawinne** (M. F. Martin, Conseiller communal PS) ;
- 83.3. Politique de lutte contre la grande précarité** (Mme E. Tillieux, Cheffe de groupe PS) ;
- 83.4. Suivi des actions de la journée des droits des femmes** (N. Kumanova, Conseillère communale PS)
- 83.5. La retransmission en direct des réunions du Conseil communal sur le site internet de la ville de Namur** (A. Piret, Conseiller communal PS)